

## FORMATION

# Gestion généalogique d'une race porcine locale à faible effectif (Porc Longué)

Vous êtes de plus en plus nombreux à élever des porcs Longué mais connaissez-vous l'histoire de ce cochon ? La connaissance de l'histoire de la sauvegarde est utile dans les choix génétiques que vous réalisez sur vos fermes et dans la communication collective qui est faite auprès des consommateurs. Pour vous transmettre cet héritage et échanger sur la génétique et les choix d'animaux, l'association organise une journée de formation avec Michel LUQUET, ancien technicien à l'Institut technique du porc qui a eu un rôle important dans la sauvegarde de races porcines locales à petits effectifs, dont le Longué.

**Mardi 30 septembre 2025**

**9h - 17h**

**chez Thomas Lecomte,  
La Gagnerie 49140 Cornillé les Caves**

### Objectifs :

- Connaître l'histoire de la race Longué et de sa sauvegarde, ainsi que l'histoire de l'association.
- Connaître les fondamentaux de la génétique et de la généalogie en race porcine locale à petit effectif et en particulier en Longué.

### Programme :

- Présentation de chacun et recueil des attentes des éleveurs

### Début de journée sur l'élevage :

- Présentation de l'élevage de Thomas Lecomte
- Observation des porcs (caractéristiques...)
- Analyse des orientations génétiques prises

### Puis échanges en salle :

- Réponse aux questions des éleveurs
- L'histoire de la race Longué et de sa sauvegarde
- Les fondamentaux de la génétique et de la généalogie en race porcine locale à petit effectif (notions de famille, lignée...)
- La démarche et la culture en Longué
- Bilan de la journée et recueil des attentes de chacun pour la suite.

### Expert - Témoignant :

Michel LUQUET, ancien technicien à l'Institut Technique du Porc qui a eu un rôle important dans la sauvegarde de races porcines locales à petits effectifs, dont le Longué.

**Animatrice :** Elise GUIHENEUF, animatrice CRAPAL



**Inscription dès que possible et au plus tard le 22/09/25**

En complétant [le formulaire en ligne](#)

(cliquer sur le lien)

Ou auprès d'Elise GUIHENEUF, Animatrice CRAPAL  
eliseguiheneuf.crapal@gmail.com  
07 88 19 74 32

**Repas partagé : chacun apporte quelque chose à partager**

**Tarif formation :** gratuit pour les agriculteurs, prise en charge VIVEA

**Equipements :** prévoir des bottes/ chaussures de ferme

### Modalités d'évaluation :

- Bilan en fin de formation pour évaluer ce que les participants ont retenu et leur satisfaction (remplissage d'un questionnaire et tour de table).
- Une attestation de formation sera délivrée aux participants.

### Aides financières pour la formation :

#### Crédit d'impôt formation :

Bien que prolongé à plusieurs reprises, à ce jour, aucune nouvelle prolongation du dispositif n'a été annoncée. Jusqu'au 31/12/2024, il y avait un crédit d'impôt formation (83,16 €/jour de formation plafonné à 40 heures/an en 2024). Montant multiplié par 2 en 2024 (soit 166,32€) pour les entreprises de moins de 10 salariés réalisant un chiffre d'affaires annuel de moins de 2 millions d'euros.

#### Aide au remplacement :

Le remplacement est possible le jour de la formation ou dans les 3 mois qui suivent.

Une aide de **123 € par jour de remplacement** (7 h) avec proratisation de l'aide si remplacement inférieur à 7 h. Aide du fonds régional de développement agricole.

#### Crédit d'impôt remplacement :

Possibilité d'avoir un crédit d'impôt remplacement de 80% des dépenses engagées, dans la limite de 17 jours/an (durée incluant formation, vacances et maladies) (règle 2024) - en attente de vote du plan de loi de finances pour 2025.

[Plus d'informations sur l'aide et le crédit d'impôt remplacement](#)

*Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins spécifiques (aménagements...), contactez la personne contact (page 1) dès que possible et au moins*

CRAPAL Conservatoire des races Animales en Pays de la Loire,  
55 La Moutonnaire, 44260 PRINQUIAU  
contact@crapal.fr 02 40 56 60 00 <https://crapal.fr/>  
Agrément de formation n° 52440766544



Délivrée par



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
• ACTIONS DE FORMATION

Avec le soutien financier de



La Région soutient les races et variétés locales